

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

revendications

Question écrite n° 61994

### Texte de la question

M. Thierry Lazaro attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les propositions formulées par la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés (FNATH) lors de son 45e congrès national. Aussi, il la prie de bien vouloir lui faire part de son avis sur celle tendant à l'attribution des indemnités journalières dès le début de l'arrêt de travail sans limitation de durée jusqu'à la date de reprise, la date de stabilisation de l'affection ou la date d'admission à l'assurance-invalidité.

#### Données clés

Auteur: M. Thierry Lazaro

Circonscription: Nord (6e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 61994

Rubrique: Handicapés

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire: Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 27 octobre 2009, page 10126 **Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)